

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
MAISON DES ASSOCIATIONS PLACE DES HALLES 42700 FIRMINY

Monsieur Georges ZIEGLER
Président du Conseil Départemental de la Loire
2 et 3 Rue Charles De Gaulle
42022 SAINT ETIENNE CEDEX 01

Firminy, le 2 Février 2021

Monsieur le Président,

Nous prenons connaissance du planning projeté à la réunion du vendredi 22 décembre.

Votre prédécesseur, nous avait conviés à l'issue de la réunion du comité de suivi de la RD 500, le 7 avril 2017 à la présentation des décisions. On comprend mieux aujourd'hui pourquoi vous ne l'avez pas fait pour cette dernière !

A la vue du programme, vous ne serez pas étonné que nous exprimions notre incompréhension, notre exaspération et notre colère. Cela est partagé par les habitants du quartier, de nombreux habitants de Firminy et d'élus de la commune.

Vous et vos Services, avez vous pensé pour présenter une telle programmation **à ceux qui vivent au bord du boulevard ?**

À ceux qui fréquentent l'école ?

Avez-vous une idée du danger, des pollutions du trafic poids lourd vers les zones économiques de la Haute Loire sans cesse en augmentation ?

Nous proposer de respirer toujours et toujours et encore et encore plus de dioxyde d'azote et de micro- particules. Nous ne pouvons pas vous en remercier.

Réactualiser les études, cela est compréhensible. Mais refaire des mesures techniques alors qu'elles existent, qu'elles n'ont pas varié et certainement pas à la baisse au niveau du trafic routier. Nous sommes aux premières loges pour le confirmer.

En matière de consultation, rappelons l'intervention remarquée du cabinet PW2C en 2016/2017 qui pendant des mois a rencontré tous les acteurs concernés, les élus et organisé un atelier.

Refaire ce qui a été fait, c'est alourdir financièrement le dossier technique.

La procédure foncière a déjà été conduite lors du précédent projet. Le commissaire enquêteur a fait ses conclusions.

Nous considérons qu'il est possible de comprimer dans le temps certaines obligations réglementaires

Sécuriser juridiquement, oui ! Il est nécessaire de rappeler qu'avec ceux qui avaient déposé le recours, il y avait la commune du Chambon Feugerolles. Si nous avons bien compris la ville du Chambon Feugerolles a donné son accord pour entamer les études sur le terrain.

Dernière question : Comment a été utilisée la dotation financière attribuée par la Région en 2019 pour ce dossier ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le bureau de l'Association :

Monique Faure, Marie Paule Broussard, Elisabeth Tyr, Louis Voltini, Daniel Cartier, Paul Bertrand, Robert Valla, Gérard Dupuy, Irène Charles,

Paul BERTRAND



Les Co-présidents :

Daniel CARTIER



Copies : à Monsieur Le Député et Conseiller Régional Dino, Cinieri, à Monsieur le Maire de Firminy Julien Luya